

LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE N° 375

Lettre du lundi 16 mars 2020

L'EDITO

Crise du coronavirus, choc pétrolier et récession...de l'urgence d'une politique budgétaire de combat

Les pouvoirs publics sont désormais confrontés à devoir gérer une crise sanitaire d'une ampleur inédite face à la propagation de la pandémie du COVID-19.

Les impératifs nécessaires de santé publique vont amener à multiplier le confinement de tout ou partie du territoire, comme désormais dans la plupart des pays de l'Union européenne. La fermeture décidée de certaines frontières à l'échelle mondiale – notamment celle des Etats-Unis pour les ressortissants européens - va entraîner inévitablement des conséquences désastreuses pour une grande partie des secteurs d'activité structurant de nos économies, très dépendantes du commerce mondial et du tourisme.

Il est clair que l'appareil productif - déjà profondément atteint par la dépendance de nos approvisionnements avec la Chine - va continuer de se fissurer, d'autant qu'au même moment, l'Arabie saoudite est engagée dans une guerre mortifère des prix du baril avec la Russie, affectant ainsi profondément la demande de pétrole qui devrait encore fortement baisser avec les perturbations importantes des voyages et du commerce mondial.

Dans nos Outre-mer, où l'impact des chocs macroéconomiques est dédoublé au regard de la fragilité structurelle de nos marchés face aux pays tiers, les conséquences de l'arrêt de la production et des échanges sur la trésorerie des agents économiques pourraient entraîner des vagues de faillites et une hausse massive du chômage, en décalé avec l'hexagone.

En réalité, nous sommes bel et bien confrontés à un double choc d'offre négatif inédit dont les conséquences sur le plan économique et social pourraient être incalculables, bien pires encore que celles résultant de la crise de 2008.

Face à une telle situation, il ne faudra pas (ou plus) compter que sur les politiques monétaires, arrivées « au bout du chemin » après une décennie de quantitative easing. Ainsi, la dernière baisse du taux directeur de la Fed (de moins 0,5 point) n'a entraîné qu'un rebond technique illusoire avant le retour de la spirale baissière.

En réalité, seule une politique budgétaire massive, vigoureuse et surtout coordonnée au niveau des pays de l'Union européenne pourra entraîner un choc d'offre positif de nature à éviter un effondrement et des faillites en chaîne dans les secteurs moteurs de nos économies.

Les pouvoirs publics doivent recourir dès à présent à des outils puissants, adaptés aux réalités locales, pour soutenir les trésoreries. Le gouvernement en a pris la mesure en proposant un certain nombre de mesures d'urgence et un plan de relance massif à venir. C'était indispensable !

Car face à une déflagration d'une telle ampleur, les mesures habituelles, moratoires de charges sociales ou d'impôts, n'auront aucun effet. Et puis une fois surmontées la récession et les tensions immédiates de trésorerie, les entreprises devront étoffer sérieusement leur fonds de roulement. Avec quelles lignes de cash ? Avec quels concours bancaires ?

Il est clair que nos gouvernements vont être confrontés à des choix difficiles et décisifs. Ils devront aussi pouvoir compter sur la solidarité nationale.

COVID-19

Communiqué de presse de la ministre des Outre-mer sur le COVID-19 : suivi des mesures de prévention en outre-mer

En accord avec le Premier ministre, **Annick Girardin** a décidé que les mesures qu'il a annoncé vendredi soir s'appliqueraient toutes dans les DROM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon. Ainsi, les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays seront fermés jusqu'à nouvel ordre dans ces territoires.

<http://www.outre-mer.gouv.fr/communiquede-presse-covid-19-suivi-des-mesures-de-prevention-en-outre-mer>

Lire l'arrêté ministériel ici :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041723302&categorieLien=id>

La Fedom se mobilise

Nous suivons la situation de très près et avons plusieurs RDV la semaine prochaine dont un avec la ministre des outre-mer car nous sommes chargés de faire le lien avec toutes les Organisations professionnelles & Entreprises ultramarines sur la "crise Coronavirus".

Nous sommes d'ores-et-déjà associés à toutes les réunions « économiques » comme ce fut le cas vendredi dernier pour la croisière.

Nous allons en conséquence mettre en place un "tableau de bord", territoire par territoire et secteur d'activité par secteur d'activité.

Sous l'autorité de **Samia Badat Karam** et de **Laurent Renouf**, **Françoise de Palmas** coordonnera toutes nos actions sur l'Océan Indien, **Melinda Jerco** sera en charge de la zone Atlantique et **Justine Bertheau d'Ingrando** du Pacifique.

N'hésitez-donc pas à leur faire remonter tous les problèmes, quel qu'en soit la nature.

D'ores-et-déjà, nous réfléchissons aussi aux mesures de compensation ou d'indemnisation qui devront obligatoirement être mises en œuvre.

Enfin un grand coup de chapeau aux organisations professionnelles dans les territoires qui font, souvent au quotidien, un remarquable travail d'information.

Bon courage à toutes leurs équipes

Pour rappel, vous trouverez ci-après l'instruction ministérielle chargée d'indiquer les mesures prises pour limiter l'impact économique de l'épidémie de Covid_19: <https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/03/Coronavirus-MINEFI-10032020.pdf>

Coronavirus : Mesures exceptionnelles pour le paiement des impôts

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de coronavirus COVID-19 sur l'activité économique, et conformément aux annonces du Président de la République le 12 mars 2020, la DGFIP se mobilise pour accompagner les entreprises et les entrepreneurs individuels qui rencontrent des difficultés pour déclarer ou payer leurs prochaines échéances.

- **Si vous êtes une entreprise** (ou si vous êtes expert-comptable et intervenez pour des clients dans cette situation), vous pouvez demander à votre service des impôts des entreprises le report sans pénalité du règlement de vos prochaines échéances d'impôts directs (acompte d'impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires).
- Si vous avez déjà réglé vos échéances de mars, vous avez peut-être encore la possibilité de vous opposer au prélèvement SEPA auprès de votre banque en ligne. Sinon, vous avez également la possibilité d'en demander le remboursement auprès de votre service des impôts des entreprises, une fois le prélèvement effectif.
- **Si vous êtes travailleur indépendant**, nous vous rappelons que vous pouvez moduler à tout moment votre taux et vos acomptes de prélèvement à la source. Vous pouvez aussi reporter le paiement de vos acomptes de prélèvement à la source sur vos revenus professionnels d'un mois sur l'autre jusqu'à trois fois si vos acomptes sont mensuels, ou d'un trimestre sur l'autre si vos acomptes sont trimestriels. Toutes ces démarches sont accessibles via votre espace particulier sur impots.gouv.fr, rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » : toute intervention avant le 22 du mois sera prise en compte pour le mois suivant.
- **Si vous avez un contrat de mensualisation** pour le paiement de votre CFE ou de votre taxe foncière, vous avez la possibilité de le suspendre sur impots.gouv.fr ou en contactant votre Centre prélèvement service : le montant restant vous sera prélevé au solde, sans pénalité.

Pour faciliter l'ensemble de vos démarches, la DGFIP met à votre disposition un modèle de demande, disponible sur le site impots.gouv.fr, à adresser à votre service des impôts des entreprises.

Coronavirus : Bpifrance active des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises

Pour soutenir les entreprises dont l'activité est impactée par le coronavirus, Bpifrance a mis en place un numéro vert afin de leur faciliter l'accès à l'information et de les orienter vers ses directions régionales pour traiter leurs problèmes de trésorerie.

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>

Jacques Creyssel Délégué Général de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) : "Le secteur alimentaire est, avec la santé, le secteur prioritaire absolu en France"

Le Délégué Général de la Fédération du Commerce et de la Distribution s'est voulu rassurant samedi. « *Nous ne sommes pas dans une situation où nous manquons de produits. Il faut tout simplement le temps que les produits qui sont disponibles dans les entrepôts reviennent dans les magasins et soient remis en rayons. Que chacun fasse les courses nécessaires pour la semaine, comme d'habitude. Et qu'il en laisse pour les autres. Ce qu'ils n'auront pas acheté aujourd'hui, ils le trouveront demain ou après-demain. Il est inutile de paniquer. Les magasins alimentaires vont rester ouverts dans les jours qui viennent. Certes, il y a des ruptures momentanées, qui sont liées à l'emballage face à l'accélération de la propagation de l'épidémie, mais la disponibilité des produits de première nécessité continuera d'être assurée. Donc il faut que chacun fasse preuve de civisme. La solidarité à laquelle appelle le président de la République passe aussi par le fait que chacun doit être raisonnable et faire preuve d'esprit de responsabilité.* »

Polynésie Française : Le Haut-Commissaire de la République suspend les activités de croisière pour un mois

Jusqu'au 11 avril, il est interdit aux navires de passagers de plus de vingt-quatre mètres de faire escale ou de mouiller dans les eaux intérieures et territoriales ainsi que de débarquer en mer toute personne.

https://www.tahiti-infos.com/Le-fenua-se-ferme-aux-paquebots-pendant-un-mois_a189483.html

Commentaire FEDOM : Il n'est nullement question de critiquer une décision prise pour des raisons de santé publique dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons. Mais déjà très touchée par la décision de Donald Trump qui va de facto réduire drastiquement le nombre de touristes américains sur le territoire, la suspension de la croisière est un coup très dur pour l'économie Polynésienne. Les mesures « sociales » annoncées par le Président Macron n'étant pas applicables en Polynésie, compte tenu du statut du territoire, il est urgent de mettre en place un dispositif d'indemnisation ou de compensation si l'on veut éviter un désastre économique et social. La FEDOM, aux côtés des organisations professionnelles et des entreprises polynésiennes sera extrêmement vigilante sur ce dossier.

Covid-19 : les compagnies aériennes font front mais s'adaptent.

La pandémie du Covid-19 a un impact de plus en plus important sur les compagnies aériennes françaises : Corsair suspend ses vols vers les Etats-Unis, Air Caraïbes ceux vers Haïti, Air Austral ceux vers l'Inde, tandis que Air Tahiti Nui et French bee cherchent des solutions à Papeete.

Dans le détail :

Air Caraïbes propose des mesures commerciales "exceptionnelles"

Air Caraïbes a annoncé des mesures commerciales exceptionnelles afin de permettre à l'ensemble de ses clients de continuer à réserver leur voyage en toute confiance. Pour tout billet long courrier émis entre le 4 et le 31 mars 2020, tous les tarifs (SMART et BASIC) deviennent modifiables sans pénalité (mais avec un réajustement tarifaire si nécessaire). Ils demeurent cependant non remboursables. Les modifications



pourront être faites sur tout le réseau de la compagnie, et dans la limite de validité du billet.

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/35150/transports/coronavirus-air-caraïbes-propose-des-mesures-commerciales-exceptionnelles>

Air France autorise le report sans frais sur l'ensemble de son réseau pour tout voyage réservé avant le 31 mars 2020

Depuis l'apparition du Coronavirus COVID-19, Air France met tout en œuvre pour assister ses clients et leur permettre de reporter ou d'annuler les voyages prévus de et vers des zones à risque d'exposition. Ces mesures sont maintenant étendues à l'ensemble de son réseau. Pour toute réservation effectuée ou à venir avant le 31 mars 2020, Air France offre la possibilité de reporter, sans frais d'échange, sa date de départ jusqu'au 31 mai 2020.

[En savoir plus ...](#)

Air Austral suspend sa liaison Saint-Denis-Chennai et adapte ses conditions commerciales

Suite à la décision de l'Inde de fermer ses frontières à compter de ce vendredi 13 mars, la compagnie réunionnaise Air Austral a décidé de suspendre ses liaisons entre la Réunion et Chennai pour une durée d'un mois. (Outremers360). La compagnie qui a déjà suspendu sa ligne vers la Chine, annonce une adaptation de ses mesures commerciales à l'ensemble de son réseau et a spécialement préparé ses personnels afin de mieux gérer la crise

https://www.zinfos974.com/Coronavirus-Air-Austral-prete-et-en-mode-veille-depuis-fevrier_a150642.html

Corsair propose à l'ensemble de ses clients de modifier sans frais ou de reporter leurs vols.

Au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, Corsair ajuste ses mesures commerciales et permet à tous ses clients, ayant des vols planifiés jusqu'à fin mai 2020, de reporter ou changer de destination sans frais de modification, jusqu'à fin février 2021. Ces changements pourront être réalisés quelle que soit la date d'achat du billet et la destination choisie (réajustement tarifaire uniquement si nécessaire).

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité. Les clients sont invités à se rendre sur le site Internet de Corsair mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la situation.

Covid-19 : les compagnies du Pacifique s'adaptent aussi face au coronavirus...et à Trump

Aircalin suspend la ligne Osaka pour deux mois et annule cinq rotations sur Melbourne. En outre, comme ses confrères, la compagnie calédonienne étend ses mesures commerciales exceptionnelles à tout son réseau, notamment en matière d'annulation, de report de dates ou de changement de destination sans frais, sous certaines conditions.

Air Tahiti Nui qui suspend pendant 3 mois la liaison Papeete-Tokyo, a annoncé jeudi que la route Paris-Tahiti demeure en activité, malgré les restrictions d'accès sur le sol américains décrétées mercredi pour les voyageurs en provenance d'Europe. Les vols d'ATN passeront désormais par la Guadeloupe ou Vancouver.



la compagnie La compagnie s'est enfin « organisée afin de tenir du personnel médical à disposition des voyageurs avant chaque vol.

Le programme des vols **d'Air France** est maintenu jusqu'au 28 mars, Toutefois, des ajustements restent possibles au cours de cette période. Compte-tenu des restrictions d'entrée sur le territoire US, les clients hors citoyens et résidents américains, actuellement présents dans l'un des pays de l'espace Schengen, ne pourront pas être autorisés à embarquer à Paris. Des solutions de réacheminements vers la Polynésie sont actuellement à l'étude.

French bee maintient un vol par semaine vers Tahiti via la Guadeloupe

Un vol Paris-Tahiti sera opéré par semaine, chaque vendredi, jusqu'au 12 avril prochain, avec une escale technique en Guadeloupe. Par ailleurs, French bee a mis en place, en coordination avec les autorités sanitaires françaises, des procédures strictes visant à protéger ses personnels et passagers de la propagation du Covid-19. Les équipages de la compagnie ont été informés des dispositions à prendre en cas d'apparition de symptômes », indique la compagnie.

https://www.tahiti-infos.com/Paris-Tahiti-Les-solutions-pour-contourner-Trump_a189497.html

Nathalie Bassire interpelle la ministre des Outre-mer sur les conséquences économiques dans l'île de La Réunion

Nathalie Bassire a interpellé la ministre des Outre-mer, **Annick Girardin**, au sujet des conséquences de l'épidémie de Coronavirus Covid-19. Dans un courrier, la députée de La Réunion a demandé de procéder au gel des taxes et des charges pour les entreprises réunionnaises en attente d'une amélioration de la situation.

<https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2020/03/09/Coronavirus-Nathalie-Bassire-interpelle-la-ministre-des-Outre-mer-sur>

Le député David Lorion réclame des mesures pour protéger les entreprises ultramarines

Dans un courrier adressé au ministre de l'Economie **Bruno Le Maire** et à la ministre des Outre-mer **Annick Girardin**, il réclame que l'état d'urgence économique soit suivi d'effets en Outre-mer. « La fragilité des très petites et moyennes entreprises, la dépendance aux échanges internationaux, y compris dans l'acheminement de biens de première nécessité, nécessitent notamment la mise en place des mesures de soutien aux entreprises le plus rapidement possible» précise t-il.

Lire le courrier adressé au ministre de l'Economie ici : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/03/Lettre-à-Bruno-Le-Maire-état-durgence-économique-coronavirus-Outre-mer-11mars2020.pdf>

Lire le courrier adressé à la ministre des Outre-Mer ici : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/03/Lettre-MOM-état-durgence-économique-coronavirus-OM-11mars2020.pdf>

FLASH SPECIAL

Focus sur le suramortissement exceptionnel

Le 4 mars 2020, l'administration fiscale a précisé sa doctrine fiscale sur les modalités d'application de la déduction exceptionnelle pour les entreprises qui investissent dans des biens d'équipements de réfrigération et de traitement de l'air utilisant des fluides frigorigènes autres que les hydrofluorocarbures (HFC) créée par l'article 25 de la loi de finance initiale pour 2019.

Cette modification opérée au BOFIP nous donne l'opportunité, d'une part, de revenir sur les caractéristiques communes des différents régimes de déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement productif, aussi appelé « suramortissement fiscal exceptionnel », dispositif peu connu.

D'autre part, dans le cadre du débat et des propositions attendues autour du « Pacte Productif » qui doit permettre aux entreprises qui décident d'investir dans la transformation durable de leur processus industriel de réduire une partie de leur fiscalité, la présente note propose d'explorer quelques pistes d'adaptation pour les outre-mer de ce régime de suramortissement exceptionnel.

Lire le BOFIP [ici](#)

Lire la note technique détaillée (réservée aux adhérents) : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/03/Note-suramortissement-exceptionnel-VF.pdf>

DU CÔTÉ DE L'UNION EUROPEENE

Dans sa nouvelle stratégie industrielle, la Commission européenne mise sur les ENR et l'économie circulaire

Dans sa nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe, la Commission mise sur les énergies marines, l'hydrogène et le recyclage pour conjuguer compétitivité et neutralité carbone. La substitution des produits chimiques dangereux est aussi en ligne de mire.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/Strategie-industrielle-europe-eolien-hydrogene-recyclage-matieres-climat-environnement-35130.php4>

DU CÔTÉ DES COLLECTIVITES

Un Groupe Régional d'Experts sur le Climat (GREC) va voir le jour en Guadeloupe

L'adaptation au changement climatique, est une priorité absolue. Pour y répondre et afin de faciliter cette adaptation, l'Observatoire Régional de l'Energie et Climat souhaite créer un Groupe d'Experts sur le Climat en Guadeloupe qui mobilisera les réseaux de chercheurs et d'acteurs territoriaux.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/basse-terre/guadeloupe/groupe-regional-experts-climat-grec-va-voir-jour-guadeloupe-808181.html>

Normes européennes : connaître les contraintes de leur application à Saint-Martin

La collectivité souhaite un assouplissement des normes européennes sur son territoire, pour tenir compte des spécificités économiques de Saint-martin.

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/35162/entreprise/normes-europeennes-connaître-les-contraintes-de-leur-application>

Guadeloupe : le bouclier qualité prix, instrument de la baisse des prix en 2019, a été reconduit pour 2020

Le "Bouclier qualité prix", qui concerne les produits de première nécessité, a fait l'objet d'une signature, hier, entre l'Etat et les distributeurs. Mais pour ces derniers, le système connaît ses limites, en termes de réduction.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/bouclier-qualite-prix-instrument-baisse-prix-2019-ete-reconduit-2020-807791.html>

Positive Outre-mer : en Martinique, une Marina à énergie durable

Zoom sur le plus grand port de plaisance de Martinique, un des plus grands de la Caraïbe, qui veut son autonomie énergétique propre.

<http://outremers360.com/fil-info-appli/video-positive-outre-mer-en-martinique-une-marina-a-energie-durable/>

À Wallis et Futuna, le Bouclier Qualité Prix 2020 porté à 60 produits

Dans le cadre de la loi de régulation économique outre-mer, l'accord annuel de modération de prix sur 60 produits de grande consommation a été signé le 13 février par le Préfet, Administrateur Supérieur, **Thierry Queffelec**.

<http://outremers360.com/economie/a-wallis-et-futuna-le-bouclier-qualite-prix-2020-porte-a-60-produits/>

Coopération régionale : le recteur de la Réunion Vêlayoudom Marimoutou prochain secrétaire général de la COI

Sur proposition de la France lors du 34ème Conseil des Ministres de la COI, l'actuel recteur de la Réunion **Vêlayoudom Marimoutou** deviendra le prochain Secrétaire général de la COI (Commission de l'Océan indien).

<http://outremers360.com/politique/cooperation-regionale-le-recteur-de-la-reunion-velayoudom-marimoutou-prochain-secretaire-general-de-la-coi/>



Paris 2024: la Guyane labellisée « Terre de Jeux 2024 »

Une convention a été signée entre la Collectivité territoriale de Guyane et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques ce lundi 09 mars 2020. Une signature qui permet à la Guyane de devenir le premier territoire ultramarin à obtenir ce label.

<http://outremers360.com/politique/paris-2024-la-guyane-labellisee-terre-de-jeux-2024/>

Un plan pour en finir avec les violences à Mayotte

Le préfet **Jean-François Colombet** a présenté, en compagnie du président du conseil départemental **Soibahadine Ibrahim Ramadani**, un plan en trois axes : sécurité, médiation et prévention.

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/03/11/un-plan-pour-en-finir-avec-les-violences-a-mayotte_6032687_3224.html?fbclid=IwAR12GMhL4GQT2kgYWashXxqZVtDDm8OTrTk547susR8HXi7Ryigkqzt2ZGQ

Desserte aérienne-Guyane : vers la certification d'ouverture de la piste d'atterrissage de Camopi

Une convention de réfection de la piste d'atterrissage a été signée le mercredi 11 mars entre le Président de la Collectivité territoriale de Guyane et le maire de Camopi, en présence de **Laurent Louison**, gérant de l'entreprise S.G.B.G en charge des travaux. Cette convention est une première étape vers l'obtention du certificat aérien d'ouverture de la piste à la circulation aérienne.

<http://outremers360.com/economie/desserte-aerienne-guyane-vers-la-certification-douverture-de-la-piste-datterrissage-de-camopi/>

RAPPORTS, ETUDES ET AVIS

Dynamiques et évolution du littoral : synthèse des connaissances à Saint-Barthélemy et Saint-Martin

Pour améliorer la gestion et l'aménagement durable du littoral, espace fragile et attractif, il est nécessaire de comprendre les mécanismes de son évolution et de rendre ces connaissances accessibles aux acteurs locaux. C'est l'objet de ce nouveau fascicule de la collection "Dynamiques et évolution du littoral" consacré aux îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/dynamiques-evolutions-du-littoral-synthese-connaissances-0>

VIE DE LA FEDOM

Organisation de la FEDOM – COVID 19



En raison des mesures sanitaires annoncées par le Président de la République, l'organisation du travail au sein de l'équipe administrative de la FEDOM a été aménagée. Le télétravail a été instauré pour une partie de l'équipe et les réunions et rendez-vous à la FEDOM et à l'extérieur sont fortement limités. Toute l'équipe de la FEDOM reste joignable par mail et par téléphone. contact@fedom.org / 0145672163 ou sur les portables.

De même, au vu des restrictions liées aux voyages d'affaires, nous sommes contraints d'annuler notre prochain déplacement en Martinique et en Guyane. Il sera reporté dès lors que nous aurons davantage de visibilité sur la sortie de cette crise.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'outil d'évaluation FEDOM des délais de paiement est toujours en place

La FEDOM a mis en place depuis quelques mois un outil innovant permettant l'évaluation en ligne des délais de paiement des factures des entreprises par les acheteurs publics. Son objectif : quantifier le volume des créances dues et les délais moyens de paiement réels. Les résultats obtenus nous permettront de dresser une cartographie de la dette réelle à l'égard des entreprises par territoire, par collectivité et par type d'acheteur. Cet outil mis en place par les équipes techniques de la FEDOM ne sera pleinement efficace que s'il est renseigné par un maximum d'entreprises ; merci à tous de prendre le temps de le relayer à toutes les entreprises que vous connaissez.

Accéder au logiciel : <https://delaispaiements.fedom.org/>

Agenda de la FEDOM

Mercredi 3 juin 2020 : Assemblée Générale de la FEDOM de 8H30 à 14H00

Mercredi 3 et Jeudi 4 juin 2020 : Assises économiques des Outre-mer dont la FEDOM est partenaire

Flash spécial sur la première édition des Assises économiques des Outre-mer qui aura lieu en juin 2020

Organisées par le groupe Ouest-France, le magazine le Marin et l'agence ILAGO, avec le soutien du ministère des Outre-mer, en partenariat avec la FEDOM et le Cluster maritime français, les premières Assises économiques des Outre-mer auront lieu les 3 et 4 juin 2020 à Paris, après l'Assemblée générale de la FEDOM.

Cet évènement qui rassemblera l'ensemble des milieux économiques des Outre-mer a notamment pour objectif de mettre en valeur l'excellence ultramarine.

VIE DES ADHERENTS

CMA CGM publie de bons résultats en 2019

CMA CGM, avant d'être touché comme tout le shipping mondial par le coronavirus, a dégagé une marge



opérationnelle en hausse de 7,5 points en 2019. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 30,3 milliards de dollars, en hausse de 29 % en raison de l'intégration de Ceva logistics (qui représente 7,1 milliards de dollars). Il baisse de 0,8 % à structure comparable (23,3 milliards de dollars contre 23,5 en 2018).

<https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/36136-cma-cgm-publie-de-bons-resultats-en-2019>

Crise du BTP : entre stratégie et réalité du secteur

Les adhérents de la FRBTP se sont réunis pour évoquer la stratégie de l'organisation patronale pour les prochaines années. Alors que le secteur traverse une de ses pires crises, la FRBTP avait invité les représentants nationaux du secteur. La discussion a été franche et ouverte.

https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2020/03/09/Crise-du-BTP-Entre-strategie-et-realite-du-secteur_600978

Le Medef Guyane appelle les candidats à s'engager sur un Pacte Eco 2020-2026

Elaboré avec les entrepreneurs membres de sa commission économique, et du Conseil d'Administration, le Medef Guyane a publié un nouveau document à destination des candidats aux élections municipales, le Pacte Eco 2020-2026.

<https://medefguyane.fr/fr/page-statique/pacte-eco-2020-2026-du-medef-guyane>

La CPME Réunion révèle les 16 candidats retenus pour le Trophée Entreprise & Territoire

Productions et emplois locaux, entreprises respectueuses de la qualité de vie au travail et de l'environnement, innovation, ou encore ouverture à l'international sont les critères retenus pour récompenser les entrepreneurs péi au travers du Trophée Entreprise & Territoire.

<http://outremers360.com/economie/la-reunion-la-cpme-revele-les-16-candidats-retenus-pour-le-trophee-entreprise-territoire/>

Industrie martiniquaise : recherche conducteurs de lignes désespérément !

Avec l'Association des petites et moyennes industries (AMPI), le Medef Martinique est en train de réfléchir à une formation pour répondre à un problème rencontré sur les lignes de production et de conditionnement, que ce soit dans le secteur agroalimentaire et non alimentaire.

<https://www.interentreprises.com/industrie-recherche-conducteurs-de-lignes-desesperement/?uid=ODk0MjE=>

VIE DES PARTENAIRES

L'utilisation de la terre compressée cofinancée par EDM

En plus de la cinquantaine d'entreprises conventionnées par EDM, 7 artisans maçons ont pu suivre durant 3 jours un programme de formation dédié aux économies d'énergie. Elle comprenait l'utilisation de la brique de terre.

<https://lejournaldemayotte.yt/2020/03/10/lutilisation-de-la-terre-compressee-cofinancee-par-edm/>

BREVES

Le collectif des entreprises de Martinique étend ses activités à l'Outre-mer

C'est une assemblée générale qui fera date dans l'histoire du CCEM. Celle du 20 février 2020 officialise le positionnement du collectif des entreprises de Martinique sur l'ensemble de l'Outre-mer. Une vraie plus-value pour les entrepreneurs selon les membres de cette association.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/collectif-entreprises-martinique-etend-ses-activites-outre-mer-808197.html>

La semaine de l'emploi maritime se déroulera du 23 au 27 mars 2020

Pôle emploi organise du 23 au 27 Mars 2020, la 2ème édition de l'Emploi Maritime, semaine dédiée aux métiers de l'économie bleue. De nombreuses actions sont organisées dans treize régions de Métropole et d'Outre-Mer : visites d'entreprises, forums de recrutement, découverte des métiers...

<https://www.semaine-emploi-maritime.fr/#/accueil>

Les entreprises antillaises forces d'innovation et de résilience

L'événement qui se tiendra en Martinique et en Guadeloupe, réunira plus de 500 adhérents venus de toute la France pour s'inspirer des capacités de résilience et d'innovation de l'écosystème local.

<https://www.rci.fm/deuxiles/infos/Economie/Les-entreprises-antillaises-forces-dinnovation-et-de-resilience>

Office français de la biodiversité : Thierry Burlot élu président du conseil d'administration

Vice-président de la région Bretagne et président du comité de bassin Loire-Bretagne, **Thierry Burlot** a été élu président du conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité (OFB).

<https://www.banquedesterritoires.fr/office-francais-de-la-biodiversite-thierry-burlot-elu-president-du-conseil-dadministration>

Antilles-Guyane: La Poste Mobile s'allie avec SFR Caraïbe pour lancer ses nouvelles offres de téléphonie



Depuis janvier 2020, La Poste Mobile s'installe dans les bureaux de poste des Antilles et de Guyane. Les Forfaits Sim sans engagement proposés s'appuient sur le réseau mobile 4G max de SFR Caraïbe, offrant des taux de couverture performants (99% de la population aux Antilles et 95% en Guyane - Source ARCEP du 28 novembre 2019).

https://www.megazap.fr/Antilles-Guyane-La-Poste-Mobile-s-allie-avec-SFR-Caraibe-pour-lancer-ses-nouvelles-offres-de-telephonie_a5843.html

L'Apec prend la parole dans les médias ultramarins

Moins de deux mois après son installation à La Réunion, et alors qu'elle renforce ses équipes en Guadeloupe et Martinique, l'Apec (Association pour l'emploi des cadres, ndlr) lance une nouvelle vague de spots radios-tv diffusée sur l'ensemble du territoire, y compris en Outre-mer.

https://www.megazap.fr/L-Apec-prend-la-parole-dans-les-medias-ultramarins_a5842.html

Mythes et réalités du tourisme en Nouvelle-Calédonie bientôt éclairés

L'Issee va mener toute cette année une enquête auprès des touristes quittant l'aéroport international de La Tontouta, pour établir une cartographie plus précise de ce secteur économique.

<https://www.lnc.nc/article/nouvelle-caledonie/economie/mythes-et-realites-du-tourisme-en-nouvelle-caledonie-bientot-eclaires>

Reprise de France-Antilles : décision du tribunal de commerce le 17 mars 2020

Les salariés de France-Antilles seront fixés sur leur sort le 17 Mars 2020. Le projet présenté par **Xavier Niel** semble faire l'unanimité. Même si l'offre de reprise ne va pas au-delà de 126 personnes. La formule papier associée au numérique a été retenue pour la Martinique et la Guadeloupe.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/reprise-france-antilles-decision-du-tribunal-commerce-17-mars-2020-809282.html>

Un concours d'architecture lancé pour créer le premier hôtel écologique de la Martinique

Le groupe Leaders Hôtel, propriétaire du futur hôtel qui remplacera l'ancien Kalenda à La Pointe du Bout, a lancé un concours d'architecture sur la plate-forme BAM Archi. Objectif: créer le premier hôtel 5 étoiles écologique de la Martinique.

http://outremers360.com/economie/tourisme-en-outre-mer-un-concours-darchitecture-lance-pour-creer-le-premier-hotel-ecologique-de-la-martinique/?fbclid=IwAR0NFaz6xZnuTMxVrVftuASpcGn0JeVU-eqG-usipF-eosLGpDc8w_Tdolo

Fruits et légumes : en Polynésie, la filière locale progresse

En Polynésie française, la filière couvre 59 % des besoins en fruits et 41 % des besoins en légumes. Si la production locale de fruits et légumes est en baisse constante depuis 1995, les besoins ne cessent d'augmenter, portés par la poussée démographique et l'évolution des comportements alimentaires. En effet, le goût des Polynésiens pour une nourriture plus saine, notamment pour le bio, commence à être perceptible à travers les chiffres de l'importation de fruits et légumes : ceux-ci sont passés de 38 milliards de Fcfp en 2010 à 45,1 milliards de Fcfp en 2016.

<http://outremers360.com/economie/economie-fruits-et-legumes-en-polynesie-la-filiere-locale-progresse/>

JOURNAL OFFICIEL

JO du 10.03.2020

Arrêté du 9 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19

JO du 11.03.2020

Arrêté du 6 mars 2020 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer ouvert au titre de l'année 2020

Arrêté du 31 janvier 2020 portant fin de fonctions (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de **Mayotte**)

Décision n° 2020/32/NEO/3 du 4 mars 2020 relative au projet de nouvelle entrée Ouest (NEO) de Saint-Denis de **La Réunion**

Décision n° 2020/35/PROJET RunEVA/4 du 4 mars 2020 relative au projet RunEVA, outil multifilière pour le traitement et la valorisation des déchets de **La Réunion**

JO du 12.03.2020

Arrêté du 10 mars 2020 relatif à l'approbation du cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt « Plan innovation outre-mer »

Arrêté du 18 février 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de recrutements par voie du PACTE d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer

Arrêté du 25 février 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer

Décret n° 2020-236 du 11 mars 2020 relatif à la déconcentration de décisions administratives individuelles dans le domaine de la construction et de l'habitation

JO du 14.03.2020



Arrêté du 9 mars 2020 portant création d'une zone réglementée, identifiée NT-R 1 Taravao, dans la région d'information de vol de Tahiti (**Polynésie française**)

Arrêté du 28 février 2020 portant répartition entre les départements, **la Polynésie française et Mayotte**, des emplois à pourvoir aux premiers concours internes de recrutement de professeurs des écoles pour l'année 2020

Arrêté du 28 février 2020 portant répartition entre les départements, **la Polynésie française et Mayotte**, des emplois ouverts en 2020 pour l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles par la voie de l'inscription sur des listes d'aptitude

Avis de vacance d'un emploi de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de **Mayotte**

JO du 16.03.2020

Arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19